

L'ACTU À LA UNE



ANNIE VIEU,

Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'innovation et du numérique

« Le numérique pour toutes et tous devient chaque jour une réalité plus concrète sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne. Le déploiement de la fibre va bientôt permettre à tous les particuliers et professionnels du territoire, hors zones AMII*, d'avoir accès au très haut débit et ainsi de profiter pleinement de toutes les possibilités offertes par le numérique. Mais pour que cette révolution bénéficie à tous, le développement des usages doit s'accompagner d'une démarche forte en faveur de l'inclusion numérique. C'est pourquoi le Département met en place des dispositifs (fonds de soutien, Pass numériques, etc.) qui visent à favoriser et à faciliter la pratique du numérique pour celles et ceux qui en sont le plus éloigné-e-s. »

*En Haute-Garonne, les zones AMII, c'est-à-dire couvertes en fibre par des opérateurs privés, sont Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne.